

## SARINE-CAMPAGNE

### Foyer de jour du Gibloux

Rte du Levant 4, 1726 Farvagny

*Personne de contact:* Mme Claudine Burkhard

*Téléphone:* 026 411 81 59

*Site internet:* [www.homedugibloux.ch](http://www.homedugibloux.ch)

*Mail:* [info@foyerdejourdugibloux.ch](mailto:info@foyerdejourdugibloux.ch)

## SENSEBEZIRK

### Tagesheim St-Wolfgang

St-Wolfgang 13, 3186 Düringen

*Kontaktperson:* Frau Susanne Sannwald

*Telefonnummer:* 026 493 03 17

*Webseite:* [www.stwolfgang.ch](http://www.stwolfgang.ch)

*Mail:* [tagesheim@stwolfgang.ch](mailto:tagesheim@stwolfgang.ch)

## GRAND-FRIBOURG / SINGINE

### Foyer de jour La Famille au jardin

Spécialisé pour hôtes présentant d'importants

troubles de la mémoire de type Alzheimer

Römerswil 4, 1717 St-Ursen

*Personne de contact:* Mme Solange Risse

*Téléphone:* 026 321 20 13

*Site internet:* [www.la-famille-au-jardin.ch](http://www.la-famille-au-jardin.ch)

*Mail:* [info@la-famille-au-jardin.ch](mailto:info@la-famille-au-jardin.ch)

## GRUYÈRE

### Foyer de jour Les Myosotis

Home de la Vallée de la Jogne

Riau de la Maula 9, 1637 Charmey

*P. de contact:* M. Olivier Ruedin ou M. Julien Fauché

*Téléphone:* 026 927 54 54

[www.home-jogne.ch](http://www.home-jogne.ch) | [direction@home-jogne.ch](mailto:direction@home-jogne.ch)

## SARINE-VILLE

### Foyer de jour de la Sarine

Avenue Jean-Paul II 10, 1752 Villars-sur-Glâne

*Personne de contact:* Mme Martine Sherbetjian

*Téléphone:* 026 422 51 11

*Site internet:* [www.hmsfr.ch](http://www.hmsfr.ch)

*Mail:* [info@hmsfr.ch](mailto:info@hmsfr.ch)

## LE SUD FRIBOURGEOIS

### Foyer de jour « Le Relais »

Maison St-Joseph

Ch. De la Racca 15, 1618 Châtel-St-Denis

*Personne de contact:* Mme Michaela MacKenzie

*Téléphone:* 021 948 16 52

*Mail:* [m.mackenzie@maison-st-joseph.ch](mailto:m.mackenzie@maison-st-joseph.ch)

## DISTRICT DU LAC

### Tagesheim « Les Platanes »

Home médicalisé de Jeuss

Galmgutweg 1, 1793 Jeuss

*Contact/Kontakt:* Mme Regula Obrist

*Téléphone:* 026 674 96 00

*Site internet:* [www.pflegeheim-jeuss.ch](http://www.pflegeheim-jeuss.ch)

*Mail:* [pflegeheim-jeuss@rsl-gns.ch](mailto:pflegeheim-jeuss@rsl-gns.ch)

## LA BROYE

### Foyer de jour de l'EMS Les Mouettes

1470 Estavayer-le-Lac

*Personnes de contact:*

Mme Anne Reynaud ou Mme Gervaise Rapin

*Téléphone:* 026 664 79 15

*Site internet:* [www.emslesmouettes.ch](http://www.emslesmouettes.ch)

*Mail:* [animation.mouettes@hibroye.ch](mailto:animation.mouettes@hibroye.ch)

## COORDONNÉES DES PARTENAIRES DES FOYERS DE JOUR DU CANTON DE FRIBOURG

Association Alzheimer Suisse  
section Fribourg



Le Quadrant

Rte Saint-Nicolas-de-Flüe 2, 1700 Fribourg

026.402.42.42 (antenne téléphonique)

[info.fr@alz.ch](mailto:info.fr@alz.ch) | [www.alz.ch/fr](http://www.alz.ch/fr)

AFIPA, association fribourgeoise  
des institutions pour personnes âgées



Commission foyers de jour de l'AFIPA  
c/o secrétariat général,

Le Quadrant,

Rte Saint-Nicolas-de-Flüe 2, 1700 Fribourg

026.915.03.43

[office@afipa-vfa.ch](mailto:office@afipa-vfa.ch) | [www.afipa-vfa.ch](http://www.afipa-vfa.ch)

Pro Senectute Fribourg

Passage du Cardinal / Case postale 44

1700 Fribourg

026.347.12.40

[info@fr.pro-senectute.ch](mailto:info@fr.pro-senectute.ch) | [www.fr.pro-senectute.ch](http://www.fr.pro-senectute.ch)



DSAS, Direction de la santé et des  
affaires sociales du canton de Fribourg



Service de la prévoyance sociale

Rte des cliniques 17 / Case postale

1701 Fribourg

026.305.29.68

[sps@fr.ch](mailto:sps@fr.ch) | [www.admin.fr.ch/sps](http://www.admin.fr.ch/sps)

Une initiative en faveur des



## LES FOYERS DE JOUR POUR PERSONNES ÂGÉES DU CANTON DE FRIBOURG



[WWW.AFIPA-VFA.CH](http://WWW.AFIPA-VFA.CH)



## QU'EST-CE QU'UN FOYER DE JOUR ?

Le foyer de jour est **un lieu de vie et de soins** qui accueille pendant la journée des personnes âgées fragilisées nécessitant des soins et un accompagnement particulier.

Cette offre d'accueil s'inscrit dans les services du maintien à domicile de la personne âgée.

Le foyer de jour offre **des espaces sécurisés** pour permettre aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés, de se déplacer librement et sans danger, à l'intérieur ainsi qu'à l'extérieur.

Il comprend, en principe, une salle à manger et / ou un espace communautaire avec équipement de cuisine, un endroit pour le repos ainsi qu'un WC – salle de bains adapté aux hôtes.



## OÙ TROUVE-T-ON DES FOYERS DE JOUR ?

Actuellement, **huit foyers de jour existent dans le canton** pour un total de 62 places. Ils sont tous reconnus et contrôlés par la Direction de la santé et des affaires sociales (DSAS).

**La liste des foyers de jour se trouve au verso.**



## QUELS SONT LES OBJECTIFS D'UN ACCUEIL EN FOYER DE JOUR ?

L'objectif premier du foyer de jour est de **favoriser le maintien de l'autonomie** de la personne accueillie afin qu'elle puisse poursuivre son existence à domicile.

En même temps, le foyer de jour soutient et soulage l'entourage de la personne âgée.

En permettant de **rompre l'isolement au domicile et de favoriser l'intégration sociale**, le foyer de jour contribue à éviter ou retarder l'entrée de la personne dans un EMS (*établissement médico-social*).



## QUI FRÉQUENTE UN FOYER DE JOUR ?

Les hôtes des foyers de jour sont principalement des **personnes au bénéfice d'une rente AVS** (mais parfois aussi d'une rente AI) qui habitent dans le canton de Fribourg (ou en zone limitrophe) et qui présentent des problèmes de santé de type gériatrique et/ou psycho-gériatrique, en d'autres termes qui se trouvent **en perte d'autonomie physique** (ex. hémiplégié) **et/ou psychique** (*démence précoce, maladie d'Alzheimer*).

A noter que le foyer de jour de « *La Famille au Jardin* » est spécialisé dans l'accueil de personnes atteintes d'importants troubles de la mémoire de type Alzheimer.



## COMMENT EST-ON ADMIS DANS UN FOYER DE JOUR ?

La demande d'admission est faite par la personne âgée ou par son entourage directement au foyer de jour. L'accueil s'effectue à la suite d'une entrevue avec l'équipe du foyer.

Elle nécessite un **certificat médical**.

Il est recommandé de demander une visite ou une journée d'essai pour se faire une idée plus précise de ce que peut offrir le foyer de jour.



## A QUEL RYTHME PEUT-ON FRÉQUENTER UN FOYER DE JOUR ?

Une personne peut fréquenter le foyer de jour **une fois par semaine ou davantage**. Les fréquences sont variables et dépendent des journées d'ouverture de l'institution (*prière de se renseigner directement auprès des foyers de jour*). Elles tiennent compte des besoins de l'hôte et de son entourage.



## COMMENT SE DÉROULE UNE JOURNÉE EN FOYER DE JOUR ?

La journée débute, en principe, vers **8 heures 30** et se termine vers **17 heures** (*pour les horaires précis, voir avec chaque foyer de jour*). Chaque jour sont proposés **des collations et un dîner** préparés avec soin et partagés dans une ambiance conviviale.

Des **activités adaptées** aux capacités des hôtes rythment les journées d'accueil. Des **temps de repos** sont organisés pour ceux qui le désirent ainsi que de nombreux instants de partage entre les hôtes et le personnel d'accompagnement.



## COMBIEN COÛTE UNE JOURNÉE ?

L'hôte paie environ **Fr. 50.00** par jour pour couvrir les frais hôteliers (*tarif identique dans tout le canton*). Le prix du transport n'est pas inclus. Il paie également une participation de 10% sur la part des soins financés par sa caisse-maladie.

**Les assureurs-maladie versent une contribution** pour les coûts à la journée directement au foyer de jour. Le foyer de jour se charge des démarches. L'Etat et les communes participent au financement du foyer de jour. Les bénéficiaires des prestations complémentaires peuvent obtenir un remboursement de leurs frais (*y compris des frais de transport*).



## QU'EN EST-IL DES TRANSPORTS ?

Les transports sont, en premier lieu, à **organiser par la famille**, éventuellement avec l'aide des services de transport comme PassePartout ou la Croix-Rouge. Certains foyers de jour ont également mis sur pied un service de transport bénévole.